



## Interventions de l'infirmière en application de son champ d'exercice et des activités qui lui sont réservées

### Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques

Vers septembre/octobre de chaque année, si non fait depuis avril :

- Remplir le « Questionnaire pré-vaccination antigrippale et traitement antiviral » en recueillant les informations auprès du client, du dossier clinique ou du médecin traitant.
- Faire signer le formulaire de consentement « Autorisation à la vaccination contre l'influenza et le pneumocoque et à la prise d'une médication pour prévenir l'influenza en cas d'éclosion en milieu d'hébergement et de soins de longue durée ».
- Effectuer un prélèvement sanguin, au nom du médecin traitant, pour dosage de la créatinine sérique, sauf si disponible au dossier dans les derniers 6 mois. Répéter si l'état de santé du client s'est modifié depuis ce dernier dosage.
- Peser le client dans les jours précédant le prélèvement sanguin.
- Inscrire le poids et la créatinine sur le formulaire « Prophylaxie et traitement antigrippal : posologie de Relenza®/Zanamivir, Tamiflu®/Oseltamivir, Amantadine », en vue d'une éclosion éventuelle d'influenza.
- Aviser le médecin traitant si réaction antérieure vaccinale grave ou problème de santé pouvant influencer la vaccination antigrippale ou l'administration de médication antivirale. Une décision individualisée devra être prise.
- Faire compléter le formulaire « Prophylaxie et traitement antigrippal : posologie de Relenza®/Zanamivir, Tamiflu®/Oseltamivir, Amantadine » par le pharmacien et le médecin traitant.